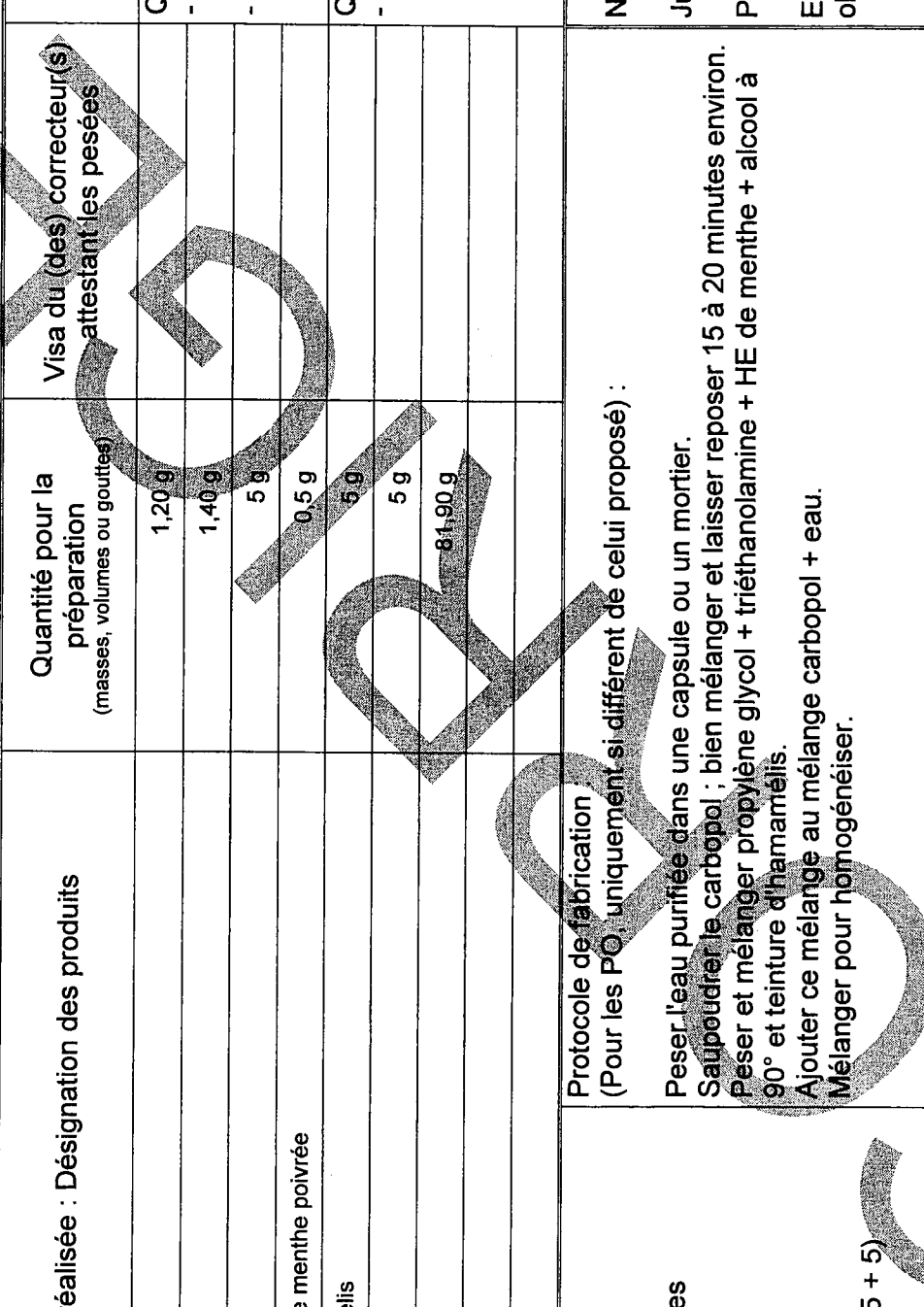


FICHE DE PREPARATION**Sujet n° 4**

Date de fabrication : Date de l'examen		Forme pharmaceutique : Suppositoire	Posologie : 1 suppositoire le soir au coucher	Quantité à préparer : 6	Autocontrôle
Formule réalisée : Désignation des produits		Quantité pour la préparation (masses, volumes ou gouttes)	Visa du (des) correcteur(s) attestant les pesées	Quantitatif :	
PA	Codéine poudre titrée 10 %	0,35 g	0,33 g	- Tare :	
PA	Huile essentielle d'eucalyptus	0,21 g (11 gttes)	0,19 g	- Masse nette :	
	Silice colloïdale hydratée	0,21 g	0,19 g	Qualitatif :	
PA	Paracétamol	1,75 g	1,65 g	- Caractères :	
EX	Excipient	19,74 g	18,62 g		
	(Nature de l'excipient obligatoirement précisée par le candidat)	7 suppos	+ 10 %		
Calculs spécifiques :		Protocole de fabrication (Pour les PO, uniquement si différent de celui proposé) :			
	7 suppos	10%	Huile essentielle sur silice.		
	Codéine PT 10 %	0,35 g	0,33 g	Ajouter les autres substances dans l'ordre croissant + 1/3 d'excipient.	
	HE eucalyptus	0,21 g	0,19 g	Chauffer les 2/3 restant au bain-marie.	
	Silice	0,21 g	0,19 g	Mélanger.	
	Paracétamol	1,75 g	1,65 g	Couler.	
		= 2,52 g	= 2,36 g		
		2,52 X 0,5 = 1,26	2,36 X 0,5 = 1,18 g		
	Excipient : 21 - 1,26 = 19,74 g		19,8 - 1,18 = 18,62 g	N° d'ordonnancier :	
				Justification de l'étiquetage :	
				Codéine : 0,02 g 0,3g	
				ici 0,005 0,3g	
				exonéré donc :	
				Etiquette blanche + mentions obligatoires	

FICHE DE PREPARATION**Sujet n° 4**

Date de fabrication : Date de l'examen		Forme pharmaceutique : Gel	Posologie : en application sur les jambes le soir au coucher	Quantité à préparer : 100 g
Formule réalisée : Désignation des produits				
EX	Carbopol 940	Quantité pour la préparation (masses, volumes ou gouttes)	Visa du (des) correcteur(s) attestant les pesées	Autocontrôle
EX	Triéthanolamine	1,20 g		Quantitatif : - Tare : - Masse nette :
EX	Propylène glycol	1,40 g		
EX	Huile essentielle de menthe poivrée	5 g		
PA	Teinture d'hamamélis	0,5 g		
EX	Alcool à 90% v/v	5 g		
EX	Eau purifiée	81,90 g		
Calculs spécifiques :				
triéthanolamine 24 gouttes/g 1,40 X 24 = 33,36 --> 34 gouttes				
HE menthe 52 gouttes/g 0,50 g X 52 = 26 gouttes				
Eau purifiée : 100 - (1,20 + 1,40 + 5 + 0,5 + 5 + 5) = 81,90 g				
Protocole de fabrication (Pour les PO, uniquement si différent de celui proposé) : Peser l'eau purifiée dans une capsule ou un mortier. Saupoudrer le carbopol ; bien mélanger et laisser reposer 15 à 20 minutes environ. Peser et mélanger propylène glycol + triéthanolamine + HE de menthe + alcool à 90° et teinture d'hamamélis. Ajouter ce mélange au mélange carbopol + eau. Mélanger pour homogénéiser.				
N° d'ordonnancier :				
Justification de l'étiquetage :				
Produits hors liste donc :				
Etiquette blanche + mentions obligatoires				

FICHE DE PREPARATION**Sujet n° 4**

Date de fabrication : Date de l'examen		Forme pharmaceutique : Sirop	Posologie : 1 cuillère à soupe 2 fois par jour	Quantité à préparer : 70 g	Autocontrôle
Formule réalisée : Désignation des produits		Quantité pour la préparation (masses, volumes ou gouttes)	Visa du (des) correcteur(s) attestant les pesées		
PA	Iodure de potassium	1,75 g			Quantitatif : - Tare : - Masse nette :
EX	Sirop d'écorce d'orange amère	68,25 g g			
					Qualitatif : - Caractères : Sirop jaune-brun, sans mirage
Calculs spécifiques : Sirop d'orange amère 68,25 g Extrait pour sirop 6,83 g Sirop simple 61,42 g 70/1,32 = 53,03 ml Flacon 60 ml		Protocole de fabrication : (Pour les PO, uniquement si différent de celui proposé) :		N° d'ordonnancier : Justification de l'étiquetage : Produits hors liste donc : Etiquette blanche + mentions obligatoires	
Signature de l'exécutant :					NE PAS REMPLIR